

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

2019

PROCES – VERBAL

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Les Amis de l'Eglise St. Pierre de Nadaillac » s'est tenue à la salle des fêtes du village, le vendredi 16 août 2019, à partir de 17 h. De la feuille de présence, il résulte que la réunion peut être valablement tenue.

Présents :

Mme Évelyne BORNE
Mme Colette CARITEAU
Mme Gisèle COLONGE
M. Philippe COLONGE
Mme Brigitte DU POUGET DE NADAILLAC
Mme FAVORELLE
M. Jean FORET
M. Edmond JOUVE
M. Pierre JOUVE
Mme Marie- Odile JOUVE
Mme Marcelle JOUVE
M. Jacques MONCOURRIER
Mrs Moreau Claude et Marc
Dr Régis BUGAULT

Procurations :

Mme Martine AUBERT
M. Philippe BAPPEL
M. Jean-Pierre COURMONT
M. Ivan COURNOT
Mme. Monique MORY
Mme. Suzanne ODIN
Mme. Irène VIGNON

RAPPORT MORAL : Présenté par le Président

Les travaux concernant la restauration de l'église sont en bonne voie et devraient être terminés pour la Toussaint. Lors du décrépiage des bas-côtés de la nef, il a été découvert des peintures et des armoiries qui seront conservées.

Le confessionnal étant trop abîmé, l'entreprise MORON va le refaire à l'identique. Elle doit également restaurer la chaire et la litre (large bande noire que l'on tendait autrefois autour de l'église lors des obsèques d'un grand personnage).

Notre église étant fermée pour travaux, Mme la Marquise nous a gentiment autorisé à célébrer la messe demandée par le comité des fêtes le vendredi 23 août, à 17 heures, dans la cour du château.

Il a été demandé à M. le Maire de faire le point sur le financement des travaux. Ils s'élèvent à 86.220 € TTC.

Ils sont recouverts par :

La DRAC	70 000 €
La commune	26 800 €

Les dons versés à la Fondation du Patrimoine sont toujours possibles. Ils sont toujours à adresser à :

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Régionale Occitanie

11 Boulevard des récollets - 6B – CS 97802

31078 TOULOUSE Cedex 4

Dans les jours qui suivent, vous recevrez de la Fondation du patrimoine un reçu fiscal établi à partir des informations renseignées sur internet ou des informations indiquées sur le chèque (nom, adresse).

Il est demandé à M. Moncourrier de faire le point. Actuellement, le capital cumulé est de 1.800 €. Cette année également, un stand a été tenu au vide grenier par M. et Mme Jouve Pierre et Marie-Odile. Il a rapporté 93,60 €. Il reste encore pas mal de vaisselle qui a été entreposée à la sacristie. Les clients ne sont pas très généreux. La famille de M. Six nous a fait don de divers meubles dont la vente a rapporté 330 €. Une messe sera dite à son intention.

La restauration du retable exécuté dans les ateliers des Frères Tournier à Gourdon, reste notre grand projet. Il a été demandé à Mme Favorelle, si elle voulait bien contacter Mme Castelbazac. Cette dernière s'est occupée de la restauration du retable du Vigan. Elle pourrait donc nous être de bon conseil. Nous avons, dit-on, dans le Lot les meilleurs artisans pour ce genre de travaux.

La restauration des croix de chemin est en bonne voie. Celles, au niveau des lieux-dits « La croix », « du Fau » et de la maison de Sylvie et Claude Whoerlé, sont en place. Celle de l'école, sera restaurée après les fêtes du village.

La croix qui était située au croisement des chemins des « Cassous » (dans l'enclos Colonge) a été retrouvée. Les chemins n'existant plus en partie et remplacés par la route qui mène au Roc, cette croix sera installée sur la jonction du chemin restant avec la route actuelle. Le jeune Matthieu GIORGI nous fera le socle en pierre, comme il était à l'origine.

Comme à l'accoutumée, M. JOUVE Pierre a participé à la journée des Associations en septembre dernier. Mais devant le peu d'intérêt pour notre association, nous laissons tomber cette activité. Le panneau d'affichage a été fait par M. Christian DELBREIL. Il sera fixé sous le porche, à la fin des travaux.

Vote du quitus à l'unanimité.

La parole est donnée à la Trésorière, Mme Colette Cariteau.

RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par la Trésorière, Mme Colette CARITEAU.

Le bilan fait état d'un crédit de 4.028,73 € sur le compte courant et de 21,44 € sur le livret.

Les recettes proviennent de la subvention de la mairie, des cotisations et de dons.

Les dépenses résultent de cotisations versées (La MAIF) et de timbres.

La cotisation reste fixée à 8 €.

Le chèque est à libeller à : Association des Amis de l'église St Pierre et il est à adresser à :
Mme Cariteau : Les Hortes - Bat 7 - Rue Donnadiou 46000 Cahors.

Le rapport financier est voté à l'unanimité et quitus est donné à notre Trésorière.

PROJETS

Nos projets passés restent d'actualité.

- Restauration du retable avec l'aide de la Fondation du Patrimoine lorsque les travaux de l'église seront terminés.
- Mise en place d'un chemin de croix. Les vœux vont vers une simple croix en bois au-dessus d'une représentation des différentes stations.
- Mise en place d'un panneau d'affichage qui a été exécuté par M. Delbreil. M. Jouve Pierre le fixera sous le porche à la fin des travaux.
- Mrs Moreau Claude et Marc se sont proposés de traiter et de cirer la Vierge Noire de l'autel ainsi que le Christ. Mais il est possible que ce soit fait par l'entreprise qui restaure l'église.
- Organiser l'inauguration de l'église.

DIVERS

M. JOUVE Edmond fait don de 10 livres, à vendre exclusivement au profit de l'église.

Mme Évelyne BORNE fait don d'une croix éthiopienne qui a appartenu au vice-président du Conseil Général du Haut-Rhin.

17HEURES15 clôture de la réunion.